

# **ATHLETIC CLUB DIGNE LES BAINS**

Siège social : Stade Jean Rolland  
6 Avenue du Maréchal Juin 04000 Digne les Bains

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2022.**

Le vingt janvier deux mille vingt-deux à 18H30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en vision conférence.

Présents : présidente du club Tin'ga TELOU, trésorier Victor ZIETECK, secrétaire Véronique BERNARD, membres du bureau Monique MUSSARD, Gérard STIRER, les entraîneurs Roger COSTE et Maxans HUON, parents et athlètes ; M. MORAUX, M. VAGNERON, Mme CHABUS, Mme BONNET, M. BERNARD, Mme NAPOLEON, M. FOURTEAU, Mme DELPLANQUE, M. JUSSIAUME.

Excusée : Mme GUES.

La Présidente déclare la séance ouverte.

Elle rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport Moral
- 2) Rapport sportif
- 3) Rapport financier et approbation du budget

La Présidente a précisé que le rapport financier a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations par mail. Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport financier. Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Saison 2020-2021 particulière en raison de la crise sanitaire et de l'adaptation permanente de la pratique et de l'accueil des athlètes.
- Fin 2020 – début 2021 nombreuses compétitions annulées mais nous avons pu maintenir notre activité grâce à la mairie de Digne qui a laissé l'accès du stade aux associations et aux entraîneurs qui ont été formidables. Nous avons eu du mal à remobiliser tous les athlètes (20 n'ont pas continués). Par contre félicitation aux athlètes qui ont participés entre autres aux différents challenges mis en place. Merci aussi aux parents qui ont soutenus leurs enfants.
- Septembre 2021 : Reprise quasi normale + compéitions avec des protocoles mais qui sont essentielles pour le dynamisme et l'engagement des jeunes et des entraîneurs.
- Nous devons toujours faire face à un manque de jury nécessaire à la bonne organisation des compétitions mais également à la validation de la participation du club sur les compétitions (chaque club doit pouvoir fournir un minimum de juge/compétition). L'idée étant de former un maximum de personnes pour diminuer les contraintes de présence pour chacun.

- La vie associative va devoir évoluer et passer à la professionnalisation de l'encadrement. Depuis quelques jours, le club par le biais d'un groupement d'employeur, emploi Maxans HUON à temps partiel pour la fonction d'entraîneur. Il est mis à disposition pour l'AC Digne, le Club des Pénitents et le comité 04. Merci à Maxans d'avoir accepté notre offre.
- concernant le bilan sportif nous pouvons compter sur environ 400 heures d'entraînement pour l'année 2021.
- Les jeunes ont fait preuve de volonté et d'adaptation aussi bien face à la pandémie qu'aux conditions climatiques.
- 15 différentes activités ont pu être mises en place depuis le printemps 2021 Stage en Savoie, rencontres internes etc ...

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral : l'assemblée générale l'adopte à l'unanimité.
- Rapport sportif : l'assemblée générale l'adopte à l'unanimité.
- Rapport financier : l'assemblée générale l'adopte à l'unanimité.
- Approbation du budget :  
L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H40.

La Présidente de séance



La secrétaire de séance